

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 septembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. François CAYOT avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Karim DJILALI
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

M. Patrick TAUSENDFREUND
M. Mehdi MONNIER

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGEROFF

OBJET

**RECONVERSION DU CHÂTEAU MONTBELIARD WURTEMBERG – PHASE 2 –
FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE PREVENTIVE**

Cette délibération a été affichée le : 8 octobre 2025

**RECONVERSION DU CHÂTEAU MONTBELIARD WURTEMBERG – PHASE 2 –
FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE PREVENTIVE**

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Le site du château est un site classé au titre des Monuments Historiques et est situé dans la zone de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Montbéliard.

Dans le cadre des travaux projetés pour la phase 2 de la reconversion du Château Montbéliard Wurtemberg, la DRAC a émis une intention de prescription de fouilles archéologiques.

Afin d'anticiper ces fouilles archéologiques et éviter de longues interruptions éventuelles en cours de travaux, la Ville a fait une demande anticipée de prescription.

Cette demande a donné lieu à la rédaction d'un cahier des charges par la DRAC décrivant précisément les prestations souhaitées.
Ce cahier des charges a été reçu le 11 juillet 2025.

Il convient aujourd'hui de lancer le marché de fouille archéologique préventive afin de recruter un opérateur compétent en la matière.

Le cahier des charges de la DRAC, base de la consultation, est décomposé en plusieurs tranches :

Une tranche ferme comprenant notamment :

- Une étude documentaire ;
- Une étude d'archéologie du bâti de la Chancellerie ;
- La réalisation de sondages aux emplacements impactés par la création de fosses d'ascenseurs ;
- Un suivi ponctuel des différents travaux affectant le sous-sol, et plus particulièrement, la réfection ou la création de réseaux ;
- La rédaction d'un rapport de fouille.

Des tranches optionnelles qui seront déclenchées sur décision de la DRAC en fonction de l'avancée du projet et des découvertes éventuelles et notamment :

- Structures complexes - telles que des puits, caves ou latrines ;
- Décors peints ;
- Sépultures supplémentaires (en sus du forfait de 20 sépultures prévues en tranche ferme) ;
- Structures artisanales ;

Le coût de cette mission est estimé à :

- 690 000 €HT pour la tranche ferme ;
- 390 000 €HT pour les tranches optionnelles.

Cette opération est éligible à une subvention du Fonds national pour l'archéologie préventive, à hauteur de 50% maximum du montant total de l'opération.

Ces recettes prévisionnelles compléteront le cas échéant la subvention de 60 000 € accordée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de la subvention globale notifiée concernant les études de la phase 2 de reconversion du Château Montbéliard Wurtemberg.

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal :

- autorise Territoire 25, mandataire de la Ville, à :
 - procéder au lancement de la consultation, sur appel d'offres ouvert, pour le recrutement d'un opérateur en archéologie préventive et ses éventuels co-traitants ;
 - signer le marché à intervenir avec l'attributaire, après attribution par la commission d'appel d'offre.
- autorise le Maire ou son représentant à déposer les dossiers de subventions concernant cette opération et à signer tout document afférent.

Pour	:	33
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 octobre 2025